



Travaux de mise en place d'un égout sanitaire sur les rues Labelle, Saint-Georges, Bisson et du Cap

(Mont-Tremblant, le 3 août 2017) – Du 14 août au 30 octobre 2017, des travaux majeurs auront lieu au centre-ville, soit la mise en place d'un réseau d'égout sanitaire sur les rues Labelle (entre les rues de Saint-Jovite et du Cap), Bisson, Saint-Georges et du Cap.

Ces travaux impliqueront, notamment, l'ajout d'une conduite d'égout sanitaire, la conversion du réseau d'égout unitaire existant en réseau d'égout pluvial, la réfection complète du pavage sur ces rues et la réfection des trottoirs sur la rue Labelle (entre les rues de Saint-Jovite et de l'École).

Voici un aperçu du déroulement et de la logistique des travaux projetés :

Rue Labelle

Les travaux commenceront sur cette rue, à partir de l'intersection de la rue Saint-Jovite. Le but étant de libérer la traverse d'écoliers, située entre les écoles primaires La Ribambelle et Fleur-Soleil, avant le début des classes. Les travaux s'effectueront à partir de la rue de Saint-Jovite jusqu'à la rue de l'École.

En semaine, ce tronçon de rue sera fermé et une voie sera ouverte à la circulation locale seulement. Deux voies devraient être ouvertes à la circulation les fins de semaine. Afin de faciliter l'accès à la rue Labelle en direction nord, le virage à gauche sur la rue Charbonneau, à partir de la rue de Saint-Jovite Ouest, sera permis pendant la période des travaux.

Rues Bisson, Saint-Georges et du Cap

Pendant les travaux, ces rues seront fermées à la circulation, à l'exception de la circulation locale afin d'accéder aux propriétés riveraines. Les camions pour le ramassage des matières résiduelles auront également accès à ces rues. Afin de faciliter l'accès aux propriétés, le sens unique de la rue du Cap sera suspendu pour la période des travaux, ce qui permettra un accès à partir de la rue Labelle.

Il est à noter que les raccordements aux entrées de service d'égouts sanitaires des propriétés riveraines seront réalisés par l'entrepreneur général à l'intérieur du projet, ce qui inclut la réfection requise en surface.

Une signalisation sera mise en place durant les travaux de construction, mentionnant, entre autres, les détours et les nouveaux sens de circulation qui seront en vigueur temporairement.



Ville de
MONT-TREMBLANT

Communiqué de presse

La Ville de Mont-Tremblant remercie à l'avance les citoyens et les commerçants pour leur compréhension et leur collaboration durant les travaux.